



Demande d'annulation actuellement par 1 notaire

Par **Ghyslaine TOURNEMOLLE**, le **28/11/2018 à 14:16**

bonjour, j'ai perdu dans 1 premier temps mon frère en septembre 2016. Nous étions d'après le notaire 3 héritiers.ma mère, mon frère sous curatelle et moi même.

La poste nous envoie 1 courrier qu'on a plus qu'à leur envoyé le rib de la personne qui va réceptionner le capital et le partager. Ayant toute confiance en ma soeur, je leur est donné ses coordonnées. le curateur a refusé qu'elle perçoive cette semaine.. par contre il a proposé lui de toucher la succession et de la versé en 3 parts égales..

bien sûr ça n'a pas plus à ma soeur (rapport de force) et elle a bloqué la succession...donc le curateur a demandé à passer par 1 notaire..

A ce jour, mon frère qui était sous curatelle est DCD .

le dossier avait été doc déposé chez 1 notaire.

Ace jour, nous souhaitons récupérer les fonds en 3 parts égales et annuler la transaction.

l'étude me dit que lorsque que mon 1er frère aurait du toucher un part de son héritage. l'étude en ce temps avait partagé sa succession en 3 part ma mère, mon second frère et moi même sans rien verser à ma demi soeur. erreur du notaire..partie de la région parisienne, j'ai pris une nouvelle étude notariale et celle ci me dit que ça aurait du être diviser en 4 et non 3. Ma mère lui a fait une donation pour cette opération. ce qui veut dire qu'elle a touché une somme d'argent compensatoire. ce dossier est bloquée..je e sais plus quoi faire . dsl pour la longueur de ce texte.merci d'avance pour votre aide